

FORMATION

Au-delà des mots : l'art-thérapie et les techniques corporelles pour enfants

Mettre des mots sur les maux, sur le mal-être, ce n'est pas si simple quand on est un enfant ou un adolescent. Les professionnels se sentent parfois un peu désarmés devant le silence, les mécanismes de défense, les résistances.

L'art-thérapie aide à contourner ces difficultés. Par son aspect ludique et spontané, elle permet d'exprimer plus facilement les souffrances, les blocages mais, surtout, de les « prendre en main » et de créer, de production en production, un parcours symbolique duquel émergent des images guérisseuses et transformatrices.

Quant aux techniques corporelles inspirées de la relation, du yoga ou du massage, elles aident au lâcher-prise mais aussi à diminuer les somatisations (maux de ventre, de tête, tensions, bégaiement...) à reconstituer l'enveloppe corporelle et à renforcer l'enracinement et la présence à soi.

Alliées à l'art-thérapie, elles permettent de créer des passerelles entre le ressenti corporel et la création.

Contenu

- Présentation des principes de base de l'art-thérapie et des techniques corporelles pour enfants.
- Pratique de techniques d'art-thérapie (collectives et individuelles).
- Pratique de techniques corporelles pour enfants (relaxations, visualisations, mouvements...).
- Présentation de cas cliniques.

Moyens pédagogiques

Exposés théoriques, illustrations cliniques, exercices, échanges.

Formateur

Ancien instituteur, Jean-Luc Vidua est aujourd'hui art-thérapeute et formateur en techniques corporelles pour enfants. Il a une expérience de 24 ans en hôpital de jour pour enfants et est président de l'a.s.b.l. ARYA.

Cette formation est destinée aux professionnels de la relation d'aide aux enfants et adolescents en difficulté (éducateurs, psychothérapeutes, psychologues, psychomotriciens...) qui souhaitent découvrir et acquérir de nouveaux outils qui peuvent les aider dans leur pratique quotidienne.

Aucune compétence artistique n'est requise.

Informations pratiques

Lieu : Liège

Dates : les mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 mars 2024

Frais d'inscription individuelle : 335€ (335 CHF)

Frais d'inscription par convention (formation continue en France) : 475€

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une formation, merci de remplir impérativement un bulletin d'inscription :

- Par internet via notre site www.parole.be ;
- Ou en utilisant le bulletin ci-dessous et en nous le renvoyant soit par mail (info@parole.be), soit par courrier postal.

Nom : Prénom :

ADRESSE PRIVEE :

Rue : N° :

Ville : Code postal :

Pays : Tél :

e-mail :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Institution :

Rue : N° :

Ville : Code postal :

Pays : Tél :

e-mail :

PAIEMENT

- J'effectue un virement européen de € sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB (Belgique, France, Luxembourg...)
- Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif – n° d'agrément : 11 75 34 59 875 (inscription par convention en France)
- J'effectue un virement de € sur le compte IBAN : FR80 3000 2005 6100 0045 1265 R 84 (France)
- J'envoie un chèque de € à l'ordre de "Parole d'Enfants" (France)
- J'effectue un virement de CHF sur le compte CCP de Parole d'Enfants n°40-688752-4 à Bern – IBAN CH58 0900 0000 4068 8752 4 BIC : POFICHBEXX (Suisse)

FACTURE

- Je désire recevoir une facture établie au nom de
à mon adresse privée professionnelle

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation ne sera effective qu'à la **réception de votre paiement** ou d'une attestation de prise en charge signée par votre employeur.

Les places seront attribuées dans la limite des places disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée des versements.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire une réservation provisoire dans l'attente de la réponse de votre employeur.

EN CAS D'ANNULATION

Les **annulations de votre part** ne font pas l'objet de remboursement.

Lorsqu'il y a une liste d'attente pour un groupe dont le nombre de participants est limité, nous vous proposons un arrangement à l'amiable (25€ de frais administratifs) s'il nous est possible de vous remplacer.

Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si un nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le remboursement est intégral.

DATE ET SIGNATURE

.....